



Dans le cadre d'une collaboration de l'Université de la Réunion et de l'IJLS, des cours seront dispensés en vue d'octroyer un «**Diplôme d'Université de Droit Civil Mauricien**».

Titre du cours: Diplôme d'Université de Droit Civil Mauricien

Critères d'admission: Praticiens du Droit; Officiers judiciaires; Personnel judiciaire.

Aperçu général: 90 heures d'enseignement + épreuve orale + rédaction d'un mémoire

Durée: 2 ans

Frais d'inscription: Rs. 60, 000.

Calendrier académique: Première année Septembre 2016 – Juillet 2017
Deuxième année Septembre 2017 – Juillet 2018

Aperçu détaillé du cours

1^{er} Année: 45 heures de cours

- | | |
|---|----|
| 1. Droit des personnes et de la famille | 9h |
| 2. Droit des contrats | 9h |
| 3. Droit de la responsabilité | 9h |
| 4. Droit des biens | 9h |
| 5. Droit de la preuve | 6h |
| 6. La manipulation du Code Civil | 3h |

A la fin de la première année: (i) Le choix du sujet du mémoire doit être fixé.

(ii) Le plan du mémoire doit être soumis.

2^{ème} Année: 45 heures de cours

- | | |
|---|----|
| 1. Droit des contrats spéciaux 1 (vente et bail) | 9h |
| 2. Droit des contrats spéciaux 2 (entreprise, mandat....) | 9h |
| 3. Droit des sûretés personnelles | 9h |
| 4. Droit des sûretés réelles | 9h |
| 5. Droit de la copropriété | 6h |
| 6. La compréhension d'un arrêt de la Cour de cassation | 3h |

A la fin de la deuxième année: (i) La rédaction et la soutenance du mémoire.

Modalité d'évaluation des connaissances

L'emphase est mise sur l'aspect oral, l'aisance rédactionnelle et l'aptitude à l'argumentation.

1. **Grand Oral** devant un jury (un juriste français, un juriste mauricien) portant sur un cas pratique, relatif à n'importe quelle(s) matière(s) abordée(s), l'étudiant disposera d'une heure de préparation et aura

accès à une liste de documents préalablement communiquée. L'exposé-discussion dure 40 minutes. La note obtenue comptera pour 60 points. [60 %]

2. **Mémoire** de 60 pages (sans les annexes) portant sur un sujet validé par un des intervenants. L'attention est attirée sur le fait que les mémoires font l'objet d'une analyse de détection de plagiat. La note obtenue compte pour 40 points. [40%]

Note Importante

- En vue d'obtenir le diplôme, un étudiant doit obtenir la note minimale de 50 points sur un total de 100 points.
- Le fait de n'avoir pas soumis le mémoire dans le délai indiqué ou de contenir des plagiat a des répercussions en termes d'élimination.
- Les cours et les examens auront lieu en langue française.
- Les cours auront lieu dans les locaux de l'IJLS à Port-Louis, le vendredi après-midi et le samedi.
- Les 2 années ne sont pas compensables ou divisibles, l'inscription au diplôme équivaut à l'engagement de s'inscrire pour les deux années. En cas d'abandon de l'étudiant, les frais universitaires pour les 2 années doivent être acquittés.

Accès aux ressources académiques

Suite à l'inscription à l'Université de la Réunion, l'étudiant aura accès aux ressources de l'Université Numérique Juridique Francophone (UNJF).

Certificats en fin de cycle d'études

La mention AB est fixée à 12/20 de moyenne générale

La mention B est fixée à 14/20 de moyenne générale.

La mention TB est fixée à 16/20 de moyenne générale.

Les étudiants ayant obtenu plus de 15/20 de moyenne générale auront la possibilité d'être considérés pour un Master.

Mode d'inscription

Les intéressés sont priés de faire acte de candidature et de soumettre un dossier au plus tard le **15 avril 2016**.

Le dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :

- (i) Un CV détaillé avec les justificatifs du plus haut diplôme obtenu;
- (ii) Une lettre de motivation;
- (iii) Une photocopie de la pièce d'identité ou du passeport;
- (iv) 4 photos passeport.

Les dossiers sont sélectionnés en tenant compte de la qualité du cursus universitaire suivi, de la richesse de l'expérience professionnelle et de la cohérence du projet. **Le diplôme accueille au maximum 35 étudiants.**

NOTE :

L'acquittement des frais d'inscription doit être effectué en totalité lors de la confirmation du dossier de candidature.

L'Université de la Réunion se tient de réserver tout droit d'apporter d'éventuelles modifications mineures au cursus.